



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 septembre 2004

Adhésion de la Ville de Niort à l'association Energie-Cités

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 septembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 septembre 2004

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoints :

M. Rodolphe CHALLET, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2004

DELIBERATION D20040383

**Risques Majeurs et Développement
Durable**

Adhésion de la Ville de Niort à l'association Energie-Cités

Monsieur Bernard JOURDAIN, Conseiller Municipal Délégué, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort est engagée dans une réflexion générale sur le thème de l'énergie. Centrée sur la nécessité d'une connaissance et d'une maîtrise de nos besoins en énergie, cette réflexion s'exerce également dans le contexte général du réchauffement climatique planétaire, qui nécessite une réaction à tous les niveaux, et dans le cadre des évolutions législatives et réglementaires qui affectent les conditions d'acquisition d'énergie.

Dans ce contexte mouvant, il apparaît intéressant de s'appuyer, parallèlement à notre démarche interne, sur les réflexions et expériences externes d'autres collectivités qui rencontrent les mêmes interrogations, et d'essayer en retour d'apporter notre vision à la problématique commune.

C'est pourquoi il vous est proposé aujourd'hui l'adhésion de notre ville à l'association Energie-cités, association à l'échelon européen de collectivités moyennes et importantes qui ont souhaité partager leurs expériences, leurs réflexions et leurs démarches, dans le respect de leurs propres objectifs et de leur indépendance, pour progresser sur la voie d'un développement énergétique durable.

Née en 1990 de la volonté d'élus locaux pour faire face aux enjeux qui nous concernent dans le domaine de l'énergie, cette association a pour objectifs principaux de contribuer au développement de partenariats inter-villes, de renforcer le rôle des collectivités dans la programmation énergétique locale, d'apporter un appui technico-administratif au montage de projets, de représenter ses adhérents auprès des instances internationales qui traitent de ce sujet, de favoriser la constitution de réseaux d'échanges d'expériences. Elle présente des publications régulières et organise des séminaires, conférences et colloques sur les thèmes d'actualité. Son siège social et son centre de ressources sont situés en France, à Besançon.

Cette association regroupe aujourd'hui 110 membres répartis dans 21 pays.

Dans notre région, Rochefort sur Mer est adhérente de cette association.

La cotisation annuelle à cette association pour une ville de moins de 100 000 habitants relevant d'un pays de l'UE est fixée à 1000 euros. Elle sera financée sur le chapitre 011, sous fonction 8331, compte 6281.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les statuts de l'association Energie-Cités.

- Solliciter son adhésion à l'association Energie-Cités.

- Désigner ses représentants légaux à l'association :

§ Bernard JOURDAIN, Délégué titulaire

§ Yannick TARDY, Délégué suppléant

- Autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à transmettre le dossier de demande d'adhésion accompagné de la présente délibération à l'association Energie-Cités.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Excusé : 11

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
Le Conseiller Municipal Délégué

Bernard JOURDAIN

[Ordre du jour](#)